

LEO LAGRANGE FORMATION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

2, rue Maurice Moissonnier
69120 VAULX-EN-VELIN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025



2, Rue Mahatma Gandhi
13090 AIX-EN-PROVENCE



9 rue Paul Michel Perret
69006 LYON

Sociétés de Commissaires aux comptes membre des Compagnie d'Aix-Bastia et de Lyon-Riom

Léo Lagrange Formation

Association Loi 1901

2, rue Maurice Moissonnier
69120 VAULX-EN-VELIN

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de l'Association Léo Lagrange Formation

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Léo Lagrange Formation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels et concernant :

- le changement de méthode comptable avec l'application, à compter de 2025, du référentiel ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 présenté dans le paragraphe 15 de l'annexe intitulé « Changement de méthode comptable »,
- l'opération d'apport partiel d'actif réalisée au 1^{er} janvier 2025, présentée dans le paragraphe 16 de l'annexe intitulé « Faits marquants de l'exercice : opération d'apport partiel d'actif »,
- et la continuité d'exploitation, présentée dans le paragraphe 17 de l'annexe intitulé « Faits postérieurs à la clôture de l'exercice et continuité d'exploitation ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Lors de l'arrêté de ses comptes, l'Association a été conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur du poste suivant :

- créances clients, usagers et comptes rattachés, exposée dans la note de l'annexe intitulée « créances et dettes ».

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et des méthodes comptables suivies et des informations données dans les notes de l'annexe. Nos travaux ont également consisté à approuver :

- les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations,
- la traduction chiffrée de celles-ci, ainsi que la documentation disponible,
- les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaires aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

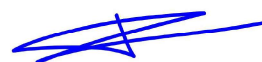
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix-en-Provence et Lyon, le 16 juin 2026



ACN AUDIT
Alain CERAULO



SOLEXIS Audit & Conseil
Isabelle PITIOT PREVOTAT

Société : LEO LAGRANGE FORMATION
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Actif -

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2025	Net N-1	2024 tous instituts
Frais d'établissement (I)	22 187,50	22 187,50			
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et développement	55 980,62	55 980,62			
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	567 351,49	509 841,39	57 510,10	14 465,48	113 910,58
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
Total immobilisations incorporelles	645 519,61	588 009,51	57 510,10	14 465,48	113 910,58
Immobilisations corporelles					
Terrains	76 687,50		76 687,50		76 687,50
Constructions	479 935,60	289 840,52	190 095,08		199 584,30
Installations techniques, mat. et outillage industriels	569 486,39	398 495,89	170 990,50	22 764,65	219 464,48
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	4 856 333,42	3 833 054,72	1 023 278,70	324 294,79	1 072 453,88
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Total immobilisations corporelles	5 982 442,91	4 521 391,13	1 461 051,78	347 059,44	1 568 193,16
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	49 194,18		49 194,18	6 698,43	48 344,10
Prêts	1 040 316,49		1 040 316,49	396 973,00	1 006 813,64
Autres immobilisations financières	432 206,28		432 206,28	183 200,65	417 691,59
Total immobilisations financières	1 521 716,95		1 521 716,95	586 872,08	1 472 849,33
TOTAL II	8 149 679,47	5 109 400,64	3 040 278,83	948 397,00	3 154 953,07
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 032 951,38	31 955,43	11 000 995,95	3 347 314,33	12 225 167,40
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	752 826,26		752 826,26	164 713,84	936 042,12
Charges constatées d'avance	424 938,50		424 938,50	197 683,77	402 974,30
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	843 010,38		843 010,38	1 901 598,43	4 473 118,57
Total III	13 053 726,52	31 955,43	13 021 771,09	5 611 310,37	18 037 302,39
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation – Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	21 203 405,99	5 141 356,07	16 062 049,92	6 559 707,37	21 192 255,46

Société : LEO LAGRANGE FORMATION
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Passif -

Rubriques	Net 2025	Net N-1	2024 tous instituts
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise	3 110 093,25	833 942,05	2 163 948,44
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise	110 000,00		240 000,00
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles	214 618,47	214 618,47	214 618,47
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves	274 408,23	274 408,23	602 092,85
Report à nouveau	1 433 706,16	1 012 259,75	2 635 977,30
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 664 469,45)	421 446,41	(583 810,95)
Total situation nette	3 478 356,66	2 756 674,91	5 272 826,11
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	16 153,02		21 153,71
Provisions réglementées			
Total autres fonds associatifs	16 153,02		21 153,71
TOTAL I	3 494 509,68	2 756 674,91	5 293 979,82
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL II			
PROVISIONS			
Provisions pour risques	1 210 838,46		537 999,68
Provisions pour charges		234 926,50	708 177,00
TOTAL III	1 210 838,46	234 926,50	1 246 176,68
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	833 756,61	495 880,20	2 420 433,81
Emprunts et dettes financières diverses	3 371,19	3 371,19	3 371,19
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 972 550,12	1 206 607,54	5 546 366,81
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	2 250 069,97	859 414,03	2 786 920,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 057 313,34	308 675,31	1 755 059,20
Produits constatés d'avance	2 239 640,55	694 157,69	2 139 947,84
TOTAL IV	11 356 701,78	3 568 105,96	14 652 098,96
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	16 062 049,92	6 559 707,37	21 192 255,46

Société : LEO LAGRANGE FORMATION
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Compte de résultat (partie 1) -

	Net 2025	Net N-1	2024 tous instituts
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services	32 290 601,75	13 449 647,30	37 235 391,19
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service	32 290 601,75	13 449 647,30	37 235 391,19
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs	1 003 454,50	206 318,46	1 740 085,50
Concours publics et subventions d'exploitation	1 003 454,50		1 107 043,55
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	148 846,07	206 318,46	633 041,95
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	437 084,18	908,42	8 003,22
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	33 879 986,50	13 656 874,18	38 983 479,91
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	12 788 955,52	5 247 677,94	14 989 871,99
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	1 911 881,14	683 889,18	1 889 196,99
Salaires	15 541 629,70	5 522 053,29	16 601 013,75
Cotisations sociales	4 669 881,90	1 609 965,98	5 226 503,97
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	492 517,39	154 029,61	621 223,74
Dotations aux provisions	85 979,88	21 293,14	189 791,78
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	16 525,86		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	44 677,99	9 368,70	25 893,66
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	35 552 049,38	13 248 277,84	39 543 495,88
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 672 062,88)	408 596,34	(560 015,97)
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			18,00
Autres intérêts et produits assimilés	31 038,32	16 102,56	27 516,56
Reprises sur provisions et dépréciations			
Différences positives de change			
Produits des immobilisations financières cédées			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	31 038,32	16 102,56	27 534,56
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	23 444,89	6 210,91	34 644,20
Différences négatives de change			

Société : LEO LAGRANGE FORMATION
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	23 444,89	6 210,91	34 644,20
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	7 593,43	9 891,65	(7109,64)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	(1 664 469,45)	418 487,99	(567 125,61)

- Compte de résultat (Suite) -

Rubriques	Net 2025	Net N-1	2024 tous instituts
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		7968,57	324 641,59
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		3 357,15	339 673,93
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V- VI)		4 611,42	(15 032,34)
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VII)		1 653,00	1 653,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	33 911 024,82	13 680 945,31	39 335 656,06
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VII)	35 575 494,27	13 259 498,90	39 919 467,01
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(1 664 469,45)	421 446,41	(583 810,95)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Net 2025	Net N-1	2024 tous instituts
Produits			
Dons en nature			
Prestations en nature	34 269,40	37 100,99	37 100,99
Bénévolat	653,40	526,32	5 997,00
TOTAL	34 922,80	37 627,31	43 097,99
Charges			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	34 269,40	37 100,99	37 100,99
Prestations en nature			
Personnel bénévole	653,40	526,32	5 997,00
TOTAL	34 922,80	37 627,31	43 097,99

Annexes

Présentation générale –

Association : LEO LAGRANGE FORMATION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31/12/2025 sont :

Total du bilan : 16 062 049,92€

Total des charges : 35 575 494,27 €

Total des produits : 33 911 024,82€

Résultat de l'exercice : (1 664 469,45) €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 29 mai 2026.

1 – Description de l'association

Dans le respect des valeurs de l'Education Populaire, l'association Léo Lagrange Formation a pour but la formation, l'éducation, l'accompagnement et le conseil, en lien avec les mutations sociétales et les transitions afférentes (environnementales, énergétiques, sociales et économiques). L'association conduit son action dans l'intérêt des publics selon le principe de la démocratie et de la laïcité.

Pour la réalisation de ces buts, l'association admet notamment comme moyens d'action :

- L'organisation de cours, de stages et de sessions de formation, de chantiers école, de toute mission éducative en France ou à l'étranger, destinés à la formation de tout public, notamment en milieu pénitentiaire, au-delà de l'obligation scolaire
- L'activité de Centre de Formation d'Apprentis (CFA) comme suit : toute opération de formation dans le cadre de l'apprentissage tel que définit aux articles L6211-1 et suivants du code du travail
- La formation professionnelle continue et la formation des élus dans le cadre des habilitations ministérielles
- La formation professionnelle et continue, l'insertion et notamment l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ou de précarité
- L'accompagnement et le conseil des personnes en situation de vulnérabilité

- La coopération avec tout organisme de formation concourant à des buts identiques aux siens
- L'organisation d'activités de recherche, de documentation, de colloques, conférences, manifestations nationales ou internationales sur les problèmes de l'éducation permanente et de la formation professionnelle et socioprofessionnelle en France ou à l'étranger
- L'édition, la réalisation, la publication et la diffusion de toutes revues, documents et brochure, et de manière générale de tout support informatif ou communicationnel, permettant de concourir à la diffusion et la réalisation de ses buts et de ses activités
- La mise en œuvre de services pédagogiques, de formation et d'animation, notamment au bénéfice des personnes morales et physiques ou au bénéfice de pouvoirs publics de toute nature
- L'organisation de voyages, échanges, stages, séjours en France, en Europe et dans le monde
- La location, l'acquisition et la gestion d'établissements, d'équipements et de programmes nécessaires à la réalisation de ses activités
- Le recrutement et l'emploi de personnels de direction, de gestion et de formation nécessaires au fonctionnement de ses activités. L'association peut avoir recours, pour la réalisation de ses buts, à des mises à disposition ou à des détachements de personnels, d'autres organismes de droit privé ou d'agents de l'Etat ou des collectivités territoriales
- De manière générale, de tout moyen permettant de favoriser l'éducation permanente, professionnelle et continue ainsi que l'accompagnement des demandeurs d'emploi, salariés, jeunes et adultes, publics sous main de justice et publics en situation de vulnérabilité

2 - Règles et méthodes comptables

L'association applique le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, sous réserve des dispositions spécifiques prévues par le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels complété par le règlement ANC n°2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Un changement dans les méthodes de présentation a été apporté afin de tenir compte de la modification du PCG suite au règlement ANC 2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Licences et Logiciels	1 à 5 ans
Constructions	
- Gros Œuvre	50 ans
- Façades et étanchéité	20 ans
Agencements et Aménagements des constructions	5 à 20 ans
Installations Générales et Techniques	3 à 20 ans
Matériel et outillage	1 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier de bureau	1 à 12 ans
Matériel de bureau	1 à 7 ans
Matériel informatique fixe	
- Unité centrale, Micro-informatique	1 à 5 ans
- Périphériques (imprimante, scanner...)	1 à 5 ans
Matériel informatique portable	1 à 5 ans

4 - Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5 - Stocks

Non applicable.

6 - Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

7 - Les provisions réglementées figurant au bilan

Non applicable

8 - Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont inscrites en produit de l'exercice, alors que les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan et sont reprises sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

9- Indemnités de fin de carrière (IFC)

En application de l'article 123-13 du code de commerce, les engagements de l'association en matière d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel sont inscrits au bilan.

Les droits ainsi calculés sont réévalués en fonction de la probabilité pour l'entreprise de verser ces droits puis majorés des charges patronales au taux de 50%. Enfin le montant ainsi déterminé est actualisé.

Elle est conforme à la recommandation ANC 2013-02, sous réserve du fait que seules les personnes ayant atteint ou dépassé 50 ans dans l'exercice sont prises en compte dans le calcul.

10 - Rémunérations des dirigeants

En application des dispositions de l'art. 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés a représenté pour l'exercice, un montant de 215 613€ bruts, avantages en nature inclus.

11- Honoraires

Les honoraires des Commissaires aux Comptes s'élèvent pour l'exercice clos au 31/12/2025 à 88 327 € dont 79 975 € afférents à la certification des comptes et 8 352 € afférents aux autres prestations.

12- Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature s'élèvent pour l'exercice clos au 31/12/2025 à 34 922.80 € dont 34 269.40 € pour les prestations en nature et 653.40 € pour le personnel bénévole.

Léo Lagrange Formation bénéficie de salles mises à disposition gratuitement par certaines collectivités locales. Ces mises à disposition ne sont pas toutes valorisées. Seules les villes de Feyzin et de Corbas nous ont communiqué une valorisation des mises à disposition gratuites de leurs locaux, personnel et matériel au 31 décembre 2025.

13 – Résultat exceptionnel

Non applicable.

14 – Transactions avec contreparties

L'APESSA a abandonné une créance de 45 502 € au profit de Léo Lagrange Formation.

Léo Lagrange Formation a abandonné une créance de 5 190 € au profit de l'APESSA.

Léo Lagrange Formation a reçu un don du Fonds de Dotation Léo Lagrange d'un montant de 180 000 €.

La Fédération Léo Lagrange a abandonné des avances de trésorerie d'un montant de 249 775,21 € au profit de Léo Lagrange Formation.

La Fédération Léo Lagrange a abandonné des apports associatifs avec droit de reprise d'un montant de 111 331 € au profit de Léo Lagrange Formation.

15 – Changement de méthode comptable

Dans le cadre de l'établissement des comptes annuels 2025, les règles et méthodes comptables ont été modifiées afin d'intégrer les dispositions du référentiel ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, constituant ainsi un changement de méthode comptable.

Les reclassements significatifs entre 2024 et 2025 sont les suivants :

Postes comptables	2024 tous instituts	Comptes 2024	Comptes 2025	
Compte de résultat				
649410 - REMBT CHGES DE PERS - IJSS			147 097 €	Reclassement
791410 - TRANSF. DE CH. SOCIALES IJSS	188 254 €	43 538 €		
649420 - REMBT CHGES DE PERS - PREVOYAN			167 745 €	Reclassement
791420 - TRANSF. DE CH. PREVOYANCE	185 960 €	47 546 €		
658000 - DIVERS				Reclassement
671000 - CH EXCEP SUR OP GESTON	300 000 €	- €	- €	
758000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			420 996 €	Reclassement
771000 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	306 969 €	6 969 €		

16 - Faits marquants de l'exercice : opérations d'apport partiel d'actif

Au 1^{er} janvier 2025 après les opérations d'APA le périmètre de l'UES est constitué de 13 entités juridiques dont une seule entité pour l'activité formation.

Léo Lagrange Petite Enfance regroupera en 2025 l'activité dite Petite Enfance des cinq délégations régionales de la Fédération Léo Lagrange et membres de l'UES Léo Lagrange.

Léo Lagrange Formation regroupera en 2025 l'activité des 7 instituts de formation membres de la Fédération Léo Lagrange et de l'UES Léo Lagrange.

Léo Lagrange Animation regroupera en 2025 l'activité dite d'animation des cinq délégations régionales de la Fédération Léo Lagrange et membres de l'UES Léo Lagrange.

Léo Lagrange Formation a regroupé en 2025 l'activité des 7 instituts de formation, dans le cadre d'un apport total d'actif.

Les associations a2f, campus léo lagrange, instep ile de france, instep occitanie, mps et preface ont donc été apportées à l'association Léo Lagrange Formation (ex ifra) à la date du 01/01/2025.

Les tableaux reprennent :

- Les chiffres de léo lagrange formation pour l'année 2025 dans la colonne « Net 2025 »
- Les chiffres de léo lagrange formation (ex ifra) pour l'année 2024 dans la colonne « Net N-1 »
- Les chiffres des 7 instituts de formation pour l'année 2024 dans la colonne « 2024 tous instituts »

17 - Faits postérieurs à la clôture de l'exercice et continuité d'exploitation

Depuis la clôture, l'activité de la structure se déroule conformément à son budget prévisionnel, qui présente une situation déficitaire.

Une restructuration est en cours afin de pallier aux déficits d'exploitation observés sur les deux dernières années.

Sur la base de ces éléments, nous n'avons pas identifié d'indices pouvant remettre en cause la continuité d'exploitation de l'association.

Le rapprochement entre l'association ACM Formation et l'association Léo Lagrange Formation fera l'objet de consultations au cours du second semestre 2026, dans la perspective d'un projet de fusion-absorption.

Tableaux Annexes

Association : LEO LAGRANGE FORMATION
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Variation des fonds propres

	A l'ouverture	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	833 942,05	2 276 151,20			3 110 093,25
Fonds propres avec droit de reprise		240 000,00		130 000,00	110 000,00
Ecart de réévaluation					
Réserves	489 026,70				489 026,70
Report à nouveau	1 012 259,75		421 446,41		1 433 706,16
Excédent ou déficit de l'exercice	421 446,41		(1 664 469,45)	421 446,41	(1 664 469,45)
Situation nette	2 756 674,91	2 516 151,20	(1 243 023,04)	551 446,41	3 478 356,66
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement		16 153,02			16 153,02
Provisions réglementées					
Total	2 756 674,91	2 532 304,22	(1 243 023,04)	551 446,41	3 494 509,68

Tableau des immobilisations

Immobilisations	Montant début	Apport partiel d'actif	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement		78 168,12			78 168,12
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	257 245,32	338 902,19		28 796,02	567 351,49
Total des immobilisations incorporelles	257 245,32	417 070,31		28 796,02	645 519,61
Immobilisations corporelles					
Terrains		76 687 ,50			76 687 ,50
Constructions sur sol propre		281 233,22			281 233,22
Constructions sur sol d'autrui					
Insta. générales, agencements des constructions		198 702,38			198 702,38
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	102 629,36	498 841,25	27 794,28	59 778,50	569 486,39
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	376 683,74	1 136 451,00	101 772,81	32 052,25	1 582 855,30
Matériel de transport	953,08	3 857,28		1 295,28	3 515,08
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 049 399,68	2 263 212,54	210 258,39	252 907,57	3 269 963,04
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total des immobilisations corporelles	1 529 665,86	4 458 985,17	339 825,48	346 033,60	5 982 442,91
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés	6 698,43	41 645,67	42 913,50	42 063,75	49 194,18
Prêts et autres immobilisations financières (2)	580 173,65	844 331,58	128 947,27	80 929,73	1 472 522,77
Total des immobilisations financières	586 872,08	885 977,25	171 860,77	122 993,48	1 521 716,95
TOTAL GENERAL	2 373 783,26	5 762 032,73	511 686,25	497 823,10	8 149 679,47

Tableau des Amortissements

Amortissements	Montant début	Apport partiel d'actif	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles		78 168,12			78 168,12
Frais d'établissement, de recherche et de dév.					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	242 779,84	239 457,09	56 400,48	28 796,02	509 841,39
Total des immobilisations incorporelles	242 779,84	317 625,21	56 400,48	28 796,02	588 009,51

Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre		96 697,99	7 030,83		103 728,82
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements des constr.		183 653,31	2 458,39		186 111,70
Installations techniques, matériel et outillage indust.	79 864,71	302 138,42	76 271,26	59 778,50	398 495,89
Installations générales, agencements, aménagements	209 865,12	767 319,36	99 357,33	18 782,16	1 057 759,65
Matériel de transport	51,43	2 930,24	878,77	1 295,28	2 565,16
Matériel de bureau et informatique, mobilier	892 825,16	1 885 112,13	244 444,42	249 651,80	2 772 729,91
Emballages récupérables et divers					
Total des immobilisations corporelles	1 182 606,42	3 237 851,45	430 441,00	329 507,74	4 521 391,13

TOTAL GENERAL	1 425 386,26	3 555 476,66	486 841,48	358 303,76	5 109 400,64
----------------------	--------------	--------------	------------	------------	--------------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début N	Apport partiel d'actif	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin N	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Etat des Créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1	2024 tous instituts
Actif immobilisé					
Créances rattachées à des participations					
Prêts (1) (2)	1 040 316,69		1 040 316,69	396 973,00	1 006 813,64
Autres immobilisations financières	432 206,28		432 206,28	183 200,65	417 691,59
Total actif immobilisé	1 472 522,97		1 472 522,97	580 173,65	1 424 505,23

Actif circulant					
Clients douteux ou litigieux	31 955,43	31 955,43		17 370,30	53 807,49
Autres créances clients	11 000 995,95	11 000 995,95		3 347 314,33	12 225 167,40
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés	1 541,91	1 541,91		750,00	1 178,19
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					6 297,40
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Divers					
Groupe et associés (2)					
Débiteurs divers	751 284,35	751 284,35		163 963,84	928 566,53
Total actif circulant	11 783 251,92	11 783 251,92		3 529 398,47	13 215 017,01

Charges constatées d'avance	424 938,50	424 938,50		197 683,77	402 974,30
-----------------------------	------------	------------	--	------------	------------

TOTAL DES CREANCES	13 683 238,91	12 210 716,14	1 472 522,97	4 307 255,89	15 042 496,54
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	64 365,03				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	30 862,18				
(2) Prêts et avances consentis aux associés	0				

Etat des Provisions

Nature des provisions	Montant au début	Apport partiel d'actif	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à fin
Provisions réglementées Provisions pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions règlementées					
Total des provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change					
Sous total provisions pour risques					
Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	234 926,50	473 250,50	81 574,55	107 958,10	681 793,45
Sous total provisions pour charges	234 926,50	473 250,50	81 574,55	107 958,10	681 793,45
Autres provisions pour risques et charges		537 999,68	4 405,33	13 360,00	529 045,01
Total des provisions pour risques et charges	234 926,50	1 011 250,18	85 979,88	121 318,10	1 210 838,46
Provisions pour dépréciation Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur immobilisation de titres mis en équivalence Sur immobilisation de titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres provisions dépréciations					
	17 370,30	36 437,19	5 675,91	27 527,97	31 955,43
Total des provisions pour dépréciation	17 370,30	36 437,19	5 675,91	27 527,97	31 955,43
TOTAL GENERAL	252 296,80	1 047 687,37	91 655,79	148 846,07	1 242 793,89

État des Dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1	2024 tous instituts
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi						
à + de un an	833 756,61	803 185,45	30 571,16		495 880,20	2 420 433,81
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	3 371,19	3 371,19			3 371,19	3 371,19
Fournisseurs et comptes rattachés	4 972 550,12	4 972 550,12			1 206 607,54	5 546 366,81
Personnel et comptes rattachés	730 411,45	730 411,45			315 332,74	1 081 797,43
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 272 666,82	1 272 666,82			471 870,10	1 430 618,61
Impôts sur les bénéfices					1 653,00	1 653,00
Taxe sur la valeur ajoutée						
Obligations cautionnées						
Autres impôts, taxes et assimilés	246 991,70	246 991,70			70 558,19	272 851,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupe et associés (2)						
Autres dettes	1 057 313,34	1 057 313,34			308 675,31	1 755 059,20
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance	2 239 640,55	2 239 640,55			694 157,69	2 139 947,84
TOTAL DES DETTES	11 356 701,78	11 326 130,62	30 571,16		3 568 105,96	14 652 098,96

Emprunts souscrits en cours d'exercice 0 €

Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 175 216,91 €

Engagements financiers

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres : Locations de véhicules	236 823,73					236 823,73
Total	236 823,73					236 823,73

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions : Caution CEGC prêt caisse épargne Caution République Française PGE -SOGAMA crédit mutuel	2 048,53 739 732,30 90 000,00					2 048,53 739 732,30 90 000,00
Garanties :						
Autres :						
Total	831 780,83					831 780,83

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Rubriques	Entreprises Liées	Participations
Actif Immobilisé Capital souscrit non appelé Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières		
Actif Circulant Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit, appelé, non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités	508 542,38 2 525,72	
Dettes Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	872 487,79 110 500,00	

Charges à payer -

Nature des charges	2025	N-1	2024 tous instituts
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	167,00	28,03	466,46
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commande en cours			
Total dettes financières	167,00	28,03	466,46
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	415 150,78	167 246,67	504 328,16
Dettes fiscales et sociales	1 016 795,90	433 769,31	1 462 625,83
Total dettes d'exploitation	1 431 946,68	601 015,98	1 966 954,09
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	46 016,39	3 180,29	21 687,69
Total dettes diverses	46 016,39	3 180,29	21 687,69
Autres			
Total autres dettes			
TOTAL	1 478 130,07	604 224,30	1 989 108,24

Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	2025	N-1	2024 tous instituts
Immobilisations financières			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations financières			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	4 473 318,98	1 041 595,29	3 526 956,75
Autres créances	88 371,37	6 715,84	51 644,73
Total créances	4 561 690,35	1 048 311,13	3 578 601,48
Disponibilités et divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Total disponibilités et divers			
Autres			
Total autres			
TOTAL	4 561 690,35	1 048 311,13	3 578 601,48

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2025	N-1	2024 tous instituts
Charges d'exploitation :	424 938,50	197 683,77	402 974,30
Total	424 938,50	197 683,77	402 974,30
Charges financières :			
Total			
Charges exceptionnelles :			
Total			
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	424 938,50	197 683,77	402 974,30
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	424 938,50	197 683,77	402 974,30

Nature des produits	2025	N-1	2024 tous instituts
Produits d'exploitation :	2 239 640,55	694 157,69	2 139 947,84
Total	2 239 640,55	694 157,69	2 139 947,84
Produits financiers :			
Total			
Produits exceptionnels :			
Total			
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 239 640,55	694 157,69	2 139 947,84
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	2 239 640,55	694 157,69	2 139 947,84
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(1 814 702,05)	(496 473,92)	(1 736 973,54)

Charges exceptionnelles

Nature des charges	2025	N-1	2024 tous instituts
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	NEANT		300 000,00
Pénalités sur marchés			
Pénalités et amendes fiscales et pénales			770,14
Dons, libéralités			
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice			
Subventions accordées			
Rappels d'impôts			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			18 327,13
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion			319 097,27
Charges sur exercices antérieurs			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		3 357,15	20 594,66
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)			
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		3 357,15	20 594,66
Autres charges exceptionnelles			
Malis provenant de clauses d'indexation			
Lots			
Malis provenant du rachat de titres propres			
Charges exceptionnelles diverses			
Total autres charges exceptionnelles			
Autres			
Total autres			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions			
Total des charges exceptionnelles		3 357,15	339 691,93

Produits exceptionnels

Nature des produits	2025	N-1	2024 tous instituts
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	NEANT	6 968,57	306 968,57
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes			
Libéralités reçues			
Rentrées sur créances amorties			
Subventions d'équilibre			
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 000,00	1 000,00
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 968,57	307 968,57
Produits sur exercices antérieurs			
Produits des cessions d'éléments d'actif			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)			
Total produits des cessions d'éléments d'actif			
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat			15 173,02
Autres produits exceptionnels			1 500,00
Bonis provenant de clauses d'indexation			
Lots			
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres			
Produits exceptionnels divers			
Total autres produits exceptionnels			1 500,00
Autres			
Total autres			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL		7 968,57	324 641,59

Effectif moyen

	Effectif moyen salarié	2024 tous instituts
Cadres	51	51
Agents de maîtrise	544	599
Employés et techniciens	1	1
Stagiaires :	1	1
Total	597	652

Membres de l'unité économique et sociale

Notre association adhère à l'unité économique de la FEDERATION LEO LAGRANGE, qui est le chef de file.

Cette unité regroupe les associations suivantes :

- LEO LAGRANGE ANIMATION
- LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE EN PAYS DE GEX
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE ALSACE LORRAINE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA SUD
- SAS CONCORDE
- SAS LES BERGES DU LAC
- LEO LAGRANGE FORMATION
- UNSLL
- ALLDC

	RESSOURCES DE L'ASSOCIATION	
--	-----------------------------	--

Origine des fonds	Montant année N		Montant année N-1	
	en euros	en %	en euros	en %

1 - Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers

Entreprises	345 034	1,03%	265 461	1,94%
Etat - Collectivités Locales	-	0,00%	-	0,00%
Etablissements publics	76 225	0,23%	2 250	0,02%
Entreprise via Fongecif, OMA, FAF	431 052	1,28%	178 193	1,30%
Associations	973 315	2,90%	168 013	1,23%
Particuliers	278 743	0,83%	82 813	0,61%
SOUS-TOTAL 1	2 104 368	6,27%	696 730	5,09%

2 - Ressources provenant des pouvoirs publics

Instances européennes	-	0,00%	-	0,00%
Etat	678 104	2,02%	293 107	2,14%
Régions	7 610 155	22,68%	141 146	1,03%
Autres collectivités	14 798 326	44,11%	10 793 438	78,89%
SOUS-TOTAL 2	23 086 585	68,81%	11 227 692	82,07%

3 - Autres

Autres organismes	6 157 064	18,35%	702 036	5,13%
Autres ressources	2 201 900	6,56%	1 054 488	7,71%
SOUS-TOTAL 3	8 358 965	24,92%	1 756 524	12,84%

TOTAL DES RESSOURCES	33 549 919	100,00%	13 680 945	100,00%
-----------------------------	-------------------	----------------	-------------------	----------------

	DECOMPOSITION DES ACTIONS CONVENTION DES RESSOURCES PUBLIQUES
--	--

TABLEAU II - DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITE DES ACTIONS	Volumes financiers	
	2025	
	en euros	en %
Diplômantes (1)	552 621	1,67%
Perfectionnement professionnel & qualifiant	4 663 080	14,08%
(2) Insertion sociale	27 894 354	84,25%
TOTAL FORMATION	33 110 055	100,00%

(1) Diplômes nationaux, titres homologués

(2) Certificats de branches

TABLEAU III - CONVENTIONS DES RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Suivi exécution		
		solde début d'exercice	utilisation en cours d'exercice	solde en fin d'exercice (1)
Année 2023	12 704 686	383 278	383 278	-
Année 2024	10 508 657	1 605 765	1 605 765	-
Année 2025	22 508 939	-	18 144 365	4 364 575
CUMUL	45 722 282	1 989 043	20 133 408	4 364 575

(1) Le montant initial correspond aux conventionnements affectés par les organismes financeurs.

La totalité des conventions n' est pas toujours réalisée en raison des mouvements des stagiaires.